

Des actions à court terme :

- Élargissement des trottoirs de part et d'autre du Boulevard Décarie ;
- Élimination de la platebande centrale en béton par son remplacement en surface végétale (essence de graminées nécessitant peu d'entretiens et peu d'eau) ;
- Augmentation du couvert végétal (de 5% actuellement à 35%) selon le plan proposé ;
- Variation des essences végétales de façon à minimiser les risques dus aux conditions urbaines (érable et févier existants ; orme chinois et micocoulier proposés) ;
- Réduction des poches de chaleur et réduction des gaz à effet de serre ;
- Création d'aires de repos et de socialisation, végétalisées, tout le long du Boulevard ;
- Implantation de terrasses sur rue ;
- Élimination des stationnements au centre de la rue ;
- Réduction du dimensionnement des surfaces des places de stationnement, réduction à 5,5m ;
- Utilisation accrue des espaces de stationnements sur la rue Ouimet et mise en place d'une signalisation adéquate ;
- Aménagement et sécurisation des ruelles perpendiculaires principales en poussière de pierres et atténuation des surfaces à drainer (meilleure percolation des sols) ;
- Rationalisation du positionnement des équipements urbains améliorant la sécurité et l'efficacité de l'entretien ;
- Réutilisation des mobiliers urbains existants (affichage et signalisation) et adaptations des lampadaires ;
- Mise en place de mobilier complémentaires (bancs poubelles et bacs de recyclage) ;
- Implantation de supports à vélos ;
- Mise en place d'une stratégie de mise en valeur des façades et de réglementation de l'affichage ;
- Mise en place d'une stratégie de recyclage et de compostage ;

Des actions à long terme :

- Renforcement des circulations piétonnes ;
- Renforcement général de la stratégie de végétalisation ;
- Fermeture partielle de trois petits tronçons perpendiculaires à Décarie pour la création de trois espaces publics ;
- Création de trois places thématiques renforçant les thèmes du multiculturalisme et celui des multiples générations : « place aux jeunes », « place aux cultures » et « place aux boules » ;
- Création de la « Place aux melons », espace public dédié aux fonctions de place de marché en relation avec le réaménagement du rond point des autobus ;
- Réaménagement du Boulevard Édouard Laurin de façon à augmenter le nombre de stationnements incitatifs aux abords de la station de métro ;
- Aménagements des aires d'entrées et végétalisation des espaces de stationnements sur la rue Ouimet (aussi bien publics que privés) ;
- Aménagement de tous les accès perpendiculaires (ruelles) au Boulevard Décarie.

